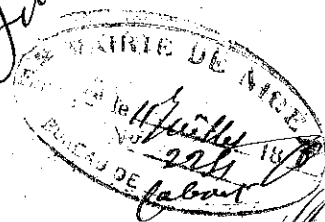


Troyes le 8 juillet 1876.

CABINET
du
MARCHE.

Jardant



Monsieur et cher collègue,

La municipalité de Troyes publie en ce moment le Catalogue des Imprimés de la Bibliothèque de la Ville. Deux volumes en ont déjà paru ; ils renferment une partie de la section de l'histoire. Le Catalogue complet formera environ vingt beaux volumes in-octavo, avec tables méthodiques et alphabétiques.

La Bibliothèque de Troyes est une des plus belles et des plus considérables de France. Elle contient, entre autres richesses, la Bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux dont fait partie l'écélèbre collection formée par les Bouthiers.

Si la Bibliothèque que vous dirigez a imprimé un catalogue et qu'il vous soit possible de nous en attribuer un exemplaire, la Ville de Troyes mettra à votre disposition, à titre d'échange, un exemplaire du Catalogue des imprimés de sa Bibliothèque.

Dans le cas où la proposition que j'ai l'honneur de vous faire serait agréée, vous pourriez me transmettre les volumes parus de votre Catalogue par l'intermédiaire du Préfet de votre département, en prenant l'engagement de nous donner ceux que vous publieriez par la suite, et vous recevriez aussitôt, de la même manière, les deux premiers volumes de notre Catalogue, et les autres, au fur et à mesure qu'ils paraîtraient.

La Bibliothèque de Troyes ajouterait immédiatement à cet envoi un exemplaire du catalogue de la Bibliothèque Troyenne formée par M. le docteur Cuvieron, rédigé et donné à la Ville par un des Membres du Comité d'inspection, M. Leon Pigeotte.

Veuillez agréer, Monsieur et cher collègue,
l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,
Pierret.